

Retour de la visioconférence du 18 novembre 2020

Présents

Pour la Mairie : Marion Aubé, adjointe à l'aménagement et la mobilité ; Pierre Guillemain, adjoint à l'environnement ; Marc Thouvenin, premier adjoint

Pour l'APEC : Marie-Hélène Bourigault, Corinne Beroujon, Marie-Emilie Catier, Robert Grivel

L'APEC avait sollicité la Mairie pour une première réunion qui a eu lieu le 18 novembre 2020 en visio conférence. Un ordre du jour avait été envoyé aux adjoints résumant les sujets que L'APEC souhaitait aborder et notamment des questions sur les projets liés à l'urbanisme, à l'environnement et au bien-vivre dans notre commune, que la municipalité entend concrètement mettre en place dans les prochains mois.

Une personne vient d'être embauchée pour s'occuper de la Culture et du bulletin municipal qui continuera de paraître 2 fois par an et une lettre d'informations complémentaires sera déposée chaque mois dans les boîtes aux lettres pour revenir sur les points forts du mois écoulé dans la commune et les événements municipaux et associatifs à venir. La 1ere lettre pourrait être distribuée début décembre 2020.

Pour l'heure, les citoyens qui souhaitent se tenir informés des communications municipales peuvent consulter le site internet de la mairie <https://www.collonges-sous-saleve.fr/> , s'abonner à la newsletter envoyée par email (sur le même site), se rendre sur la page Facebook dédiée <https://www.facebook.com/collonges.officiel>

Point sur les projets lancés sous l'ancienne mandature, maintenus à moyen terme mais sous une forme qui sera révisée :

Passerelle au-dessus de l'autoroute permettant un passage vélos et piétons plus aisé. Passerelle indépendante de 3 m de large, à 5m du pont routier actuel, initialement prévue avec un tablier d'un seul tenant. La nouvelle municipalité souhaite faire une nouvelle étude pour un tablier qui serait soutenu en son centre par un pilier. Ce qui entraîne une discussion avec l'ATMB pour l'entretien nécessaire de ce pilier. Les projets seront proposés en consultation aux Collongeois. Une fois un projet retenu, celui-ci pourrait voir le jour d'ici l'été 2022 au lieu de l'hiver 2021 (12 mois de construction).

Square Rozon en face de la Maison des familles. 900m², bancs et jeux pour enfants, aménagement PMR (personne à mobilité réduite) indispensable. La nouvelle municipalité souhaite faire une nouvelle étude pour diminuer les frais. Un sentier reliant la douane à Evordes en passant par ce square était également en projet. Il impliquerait apparemment la canalisation de la Drize à certains endroits, ce que la nouvelle municipalité souhaite éviter. Le projet devrait devenir plus concret fin 2021, début 2022.

Pistes cyclables. La plupart des pistes cyclables qui ont été tracées juste avant les élections s'effacent. Interrogée sur la possibilité d'en refaire les peintures, la nouvelle municipalité s'interroge sur la pertinence de celles-ci et veut encore réfléchir à ce sujet. Le « chaussidou » (marquage des pistes cyclables sur les côtés et suppression du marquage central pour les voitures),

qui a fait ses preuves dans de nombreuses villes pour la fluidité de la circulation et le partage de la chaussée, est selon la mairie remis en cause par les Collongeois, notamment route des Manessières. L'APEC va suivre ce dossier avec attention et prend toutes vos remarques à ce sujet bureau@apec-collonges.net . Par ailleurs, des arceaux en « U » ont été posés dans divers endroits de la commune pour une attache plus sécurisée des vélos.

Point sur les projets lancés sous l'ancienne mandature et en cours :

Ateliers mobilité. Ces ateliers avaient eu un vif succès avec de nombreuses propositions de Collongeois qui se sont investis de juillet 2018 à septembre 2019 pour améliorer la mobilité et la sécurité dans notre commune. Nous vous rappelons que les propositions « mobilité » des 3 groupes de Collongeois qui se sont réunis sous la houlette de Philippe Chassot sont consultables sur le site de la mairie : <https://www.collonges-sous-saleve.fr/urbanisme/etude-mobilite-deplacement/>

Les nouveaux adjoints vont en prendre connaissance.

Les propositions formulées lors des ateliers mobilité comme la présence de bancs, la taille des haies envahissantes (empêchant le passage sécurisé sur les trottoirs notamment), fléchage des sentiers, seront prises en compte dans les mois qui viennent. L'APEC épaulera la municipalité en ce sens et a déjà pris des rendez-vous pour avancer avec les adjoints sur ces points.

Si vous avez des propositions, ou suggestions, n'hésitez pas à les faire remonter au bureau de l'APEC bureau@apec-collonges.net

La municipalité envisage de remettre en place ces ateliers mobilités dans les mois qui viennent.

Rue Verdi. Le projet initial est respecté, la chaussée sera partagée c'est-à-dire qu'il n'y a pas de marquages spécifiques pour les voitures, vélos ou piétons. La circulation s'y fait au maximum à 20 km/h. Deux places de stationnement sont maintenues devant la boulangerie et une devant la police municipale, selon le souhait des commerçants.

Chemin reliant la Place du Marché à la Douane. Des études sont toujours en cours. Un recours pour les expropriations également.

Cabinet médical. L'agrandissement était prévu et le projet finalisé par la précédente municipalité. La nouvelle municipalité souhaite revoir le projet.

Ecoles laïque. Quid du projet avancé par la précédente municipalité ?

Nous n'avons pas d'informations sur les coûts et les retards que les nouvelles études ou remises en cause de projets vont engendrer. Il est important de le savoir et des précisions à ce sujet sont à demander aux adjoints.

OAP sur notre commune :

L'OAP des Cortets fait l'objet d'un recours gracieux déposé par un collectif de riverains. Mme la Maire a rencontré le Préfet à ce sujet. Recours en cours d'étude. Une proposition de révision de l'OAP, en maintenant les logements sociaux mais avec moins de hauteur au niveau des immeubles, a été faite par la nouvelle municipalité qui est en attente d'une réponse du Préfet.

L'OAP des Manessières fait toujours l'objet de recours.

L'OAP sur Plan fait également l'objet de recours.

L'APEC est rassurée d'apprendre que l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) ait pris la décision de ne pas accepter tout de suite la mise en place d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Cela leur laissera le temps de mieux comprendre son fonctionnement.

La municipalité a rappelé au cours de cette réunion sa volonté d'associer les Collongeois aux décisions de la mairie pour les projets structurants comme l'agrandissement de l'école, la passerelle piétons/vélos au-dessus de l'autoroute, le cabinet médical... Des consultations informelles auront lieu dans les prochains mois par email, questionnaires en ligne, ou par papier libre déposé en mairie. Plus tard, des votes sécurisés en ligne pourront avoir lieu.

Il nous reste quelques points sur lesquels nous aurions aimé aussi attirer l'attention des adjoints, comme la pollution lumineuse et les enseignes du bas Collonges qui ne se conforment pas à la législation existante, les problématiques de parking et de circulation piétonne au départ du sentier d'Orjobet, etc. Cela fera l'objet d'autres réunions à venir.

L'APEC souhaite être contactée par la municipalité pour lui apporter son aide et son expertise sur les projets de ses domaines de compétence (urbanisme, environnement, etc.) pour le bien des Collongeois.